

# Accès aux services de santé de proximité pour les Vauclusiens

La baisse de la démographie médicale liée au non renouvellement des départs à la retraite et la saturation des cabinets présents en Vaucluse (refus de nouveaux patients, délais d'attente pour un rendez-vous...) sont une préoccupation majeure pour tous les territoires.

De plus pour les publics fragiles, l'accès aux droits en santé et aux soins constituent des enjeux essentiels en Vaucluse. L'orientation Santé du Schéma 2024-2029 s'articule autour de 3 axes.

## I- Renforcer et coordonner l'offre de santé de proximité

L'Agence Régionale de Santé (ARS) pilote l'animation et la mobilisation des acteurs de la santé et des acteurs locaux autour du Projet Régional de Santé 2023-2028, au sein d'instances de coordination partenariales.

[Le projet régional de santé 2023-2028 | Agence régionale de santé PACA \(sante.fr\)](#)



Le Projet Régional de Santé a pour vocation de structurer l'offre de santé dans les territoires les plus fragiles, notamment grâce au renforcement des structures d'exercice coordonné. Il s'agit donc d'encourager le développement des modalités d'exercice coordonné via les Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP), les centres de santé polyvalents, ou encore les équipes de soins primaire, en particulier dans les territoires en déficit d'offre de soins de proximité.

En 2024, le Vaucluse est couvert par 9 Communautés Professionnelles Territoriales de Santé et 30 Maisons de Santé Pluriprofessionnelles maillent le territoire.

Le développement de l'attractivité du Vaucluse pour l'installation et le maintien des médecins sur le territoire est également un enjeu fort du Schéma 2024-2029, sur lequel plusieurs acteurs se mobilisent sous le pilotage de l'ARS.

[Lancement de Vaucluse Santé Attractivité - Vaucluse](#)

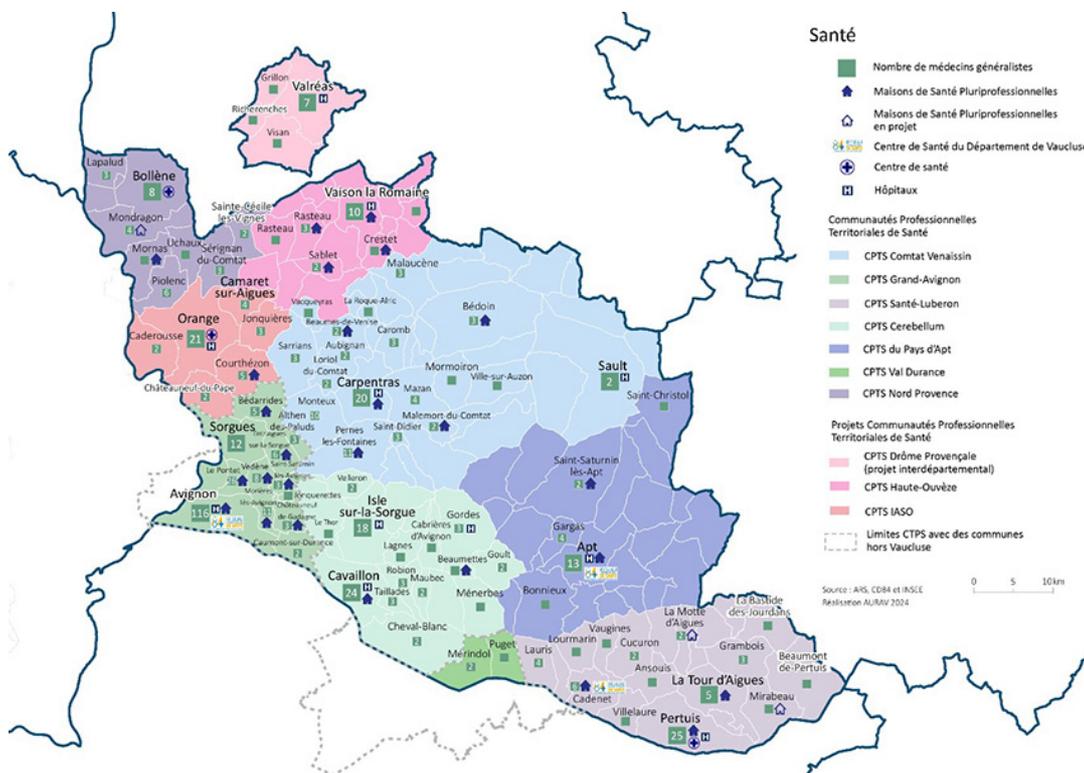
## CONTACT

DÉPARTEMENT  
DE VAUCLUSE

 [0490161500](tel:0490161500)

[CONTACTER](#)

Services de santé de proximité en Vaucluse



D'autres actions de coordination sont pilotées par le Département de Vaucluse :

➤ **Direction Enfance et Famille**

Accès aux soins pédiatriques et structuration d'un parcours santé pour les enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance

[Schéma départemental Enfance Famille 2024-2029](#)

➤ **Direction de l'Autonomie**

[Schéma départemental de l'Autonomie 2023-2028](#)

Renforcer les coopérations des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) et des accueillants familiaux avec le secteur médical.

**II-Déployer le Réseau Départemental de Santé**



Face à la désertification médicale tant en milieu urbain qu'en milieu rural, le Département de Vaucluse a engagé en mars 2022 un plan santé dont la mesure phare est l'embauche de médecins généralistes exerçant au sein de centres de santé départementaux, implantés au cœur de zones en tension. Ce dispositif départemental a été élaboré en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé, l'Ordre des médecins, les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé et les élus locaux.

Le Réseau Départemental de Santé veille à proposer un accès à un médecin traitant pour les patients n'en disposant pas, afin d'effectuer une médecine de suivi complémentaire de l'offre existante.

Pour en savoir plus : [Le Réseau départemental de santé - Vaucluse](#)

**III-Lutter contre le renoncement aux soins**

25% des Français ont renoncé à des soins en 2023 : problématiques financières, distance d'accès aux soins, faible densité médicale, difficultés de compréhension du système de soins.... Dans un contexte de baisse de la démographie médicale, les inégalités d'accessibilité aux professionnels de santé s'accroissent et pénalisent plus fortement les plus modestes et les plus fragiles, et les zones où la densité médicale est plus faible. Le défaut d'accès à une offre de santé entraîne des situations préoccupantes de renoncement aux soins.

### **La lutte contre le renoncement aux droits et aux soins est une priorité de la CPAM.**

Depuis 2017, la Mission d'Accompagnement en Santé permet de bénéficier d'un accompagnement personnalisé en cas de difficultés pour se soigner.

L'objectif pour la CPAM est de poursuivre le développement des dispositifs favorisant l'accès aux droits, la compréhension du système de santé, la lisibilité de l'offre de santé et l'accès aux soins, en s'appuyant sur un large partenariat de détecteurs de personnes en difficultés.

L'interconnaissance et les partenariats sont un levier fort qui permettent d'identifier les personnes en situation de renoncement aux soins et de les orienter vers un accompagnement dans un parcours de soins.

**Le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) Ressources Santé** apporte aux professionnels un service d'appui par la mise en relation entre professionnels et la mise en place d'interventions auprès des personnes avec des réponses adaptées aux besoins.

[Les dispositifs d'appui à la coordination | Agence régionale de santé PACA \(sante.fr\)](#)

**Les Ateliers Santé Ville** : À la croisée de la politique de la ville et des politiques de santé publique, les Ateliers Santé Ville (ASV) sont une démarche visant la réduction des inégalités de santé entre les Quartiers Politiques de la Ville (QPV) et le reste du territoire. Ils apportent une réponse locale et spécifique aux besoins des habitants des QPV et s'inscrivent dans la continuité des orientations du Programme Régional de Santé 2023-2028 piloté par l'ARS.

Partenaires du Schéma de Services 2024-2029, 3 ASV du Vaucluse (Grand Avignon, Carpentras porté par la COVE, Cavaillon porté par le CCAS) vont travailler à l'émergence de démarches partenariales inter-ASV afin de favoriser le partage, la mutualisation, créer des synergies et développer les partenariats.